

Le Conseil municipal ...

... s'est réuni en séance publique lundi 21 décembre 2015 à 19h00 sous la présidence de Jacqueline Picart, maire de la commune. Tous les élus étaient présents sauf Thierry Fallet (absent), Renald Labbé et Éric Mérat (excusés). Secrétaire de séance : Valérie Van Gysel.



Travaux assainissement communal : les eaux usées du logement et de la salle communale « 5 rue de Clairefontaine » sont maintenant toutes collectées dans l'unique fosse septique située derrière le préau. Rappelons que cette fosse reçoit déjà les eaux usées du logement « 7 rue de Clairefontaine ». « *Les 3 adjoints ont donné beaucoup de leur temps pour ces travaux de raccordement* » a déclaré Jacqueline Picart. Il reste encore des travaux d'aménagement à effectuer (remblai, évacuation de terre).

Petit parking communal : « *Il y a un dépassement de facture ! 964,80€ en plus* » a tempêté la maire. Les 3 adjoints, Jean-Yves Roulot, Olivier Picart et Alain Destouches, ont fait remarquer au Conseil qu'ils avaient aidé l'entreprise chargée d'effectuer d'autres travaux. « Il y a eu moins d'heures d'assainissement que prévu ». Sur l'ensemble des travaux effectués, « *les comptes sont à l'équilibre* » a relevé Valérie Van Gysel.

Courrier : Jacqueline Picart a lu 2 lettres d'administrés adressées en mairie. M et Mme Chevalier se plaignent de la « situation désastreuse » du chemin rural dit du Moulin à la suite des travaux de création du petit parking. Ces riverains demandent que le dit chemin « puisse être de nouveau praticable ». Olivier Picart a indiqué « *qu'il avait enlevé la terre déposée par les engins avec sa balayeuse* ». M. et Mme Boller font part tout d'abord de leur réflexion sur la création du petit parking : « *Pour quelle population ?* » ils ont ensuite remarqué que les travaux de réfection de la patte d'oie de Monthodon ne sont toujours pas effectués. Cela fait plus d'un an que la voirie est dégradée. « Des risques ne sont pas pris en considération ». Ces administrés indiquent dans leur courrier « qu'une réclamation a été faite auprès de la Sous-préfecture de Château-Thierry et de la Communauté de Communes ».

« *Ce n'est pas parce qu'on a fait un parking, qu'on ne s'occupe pas du reste !* » a affirmé Olivier Picart. Jean-Yves Roulot a rappelé que le triangle dégradé par les entreprises de transport (entreprises identifiées) « *ne fait pas partie de la voirie* ». La Communauté de communes préconise de le mettre « en terre » a indiqué un élu. « Des ornières pourraient, alors, voir le jour » ont soulevé plusieurs conseillers. Jacqueline Picart a indiqué qu'elle allait reprendre contact avec notamment l'entreprise Pothelet.

Travaux de voirie et drainage 2016 : la municipalité avait sollicité une réfection de voirie « rue de la Sensonnière », « virage à Sarigny » et « place de l'église » auprès de la 4CB. « *Rien de retenu par la Commission* » a indiqué Jacqueline Picart. « *Le budget a été ramené à 140 000€. Par ailleurs, les parties de voirie où circulent des cars sont prioritaires* » a précisé Jean-Yves Roulot.

Commune nouvelle Vallées-en-Champagne : Jacqueline Picart a mentionné les jours et heures des permanences tenues dans les mairies suivantes à compter semble-t-il du 1^{er} janvier 2016 :

- Baulne-en-Brie : permanence le mardi de 09h00 à 12h00,

- La Chapelle Monthodon : permanence le jeudi de 18h00 à 19h30.

Interrogé par le journal, Claude Picart, maire de Saint-Agnan, indique « *qu'il n'y a rien de changé* » pour sa commune : permanence le lundi de 17h00 à 18h30.

Captage des eaux Bassin versant : l'USESA tiendra une réunion publique à La Chapelle Monthodon le 26 février 2016. Au programme : visite du captage, assainissement individuel, recensement des puits. Agriculteurs, viticulteurs, entreprises et administrés odoniens sont conviés à ce rendez-vous.

Affaire « Adamo » : Jacqueline Picart a lu un rapport adressé par l'avocat de la commune. Celui-ci décrit dans un document de 11 pages, l'historique du conflit opposant Stéphane Adamo, riverain de la rue de Clairefontaine à la commune concernant la délimitation d'une zone de stationnement interdit dans la dite rue. « *Les frais d'avocat sont de 1 600 et quelques euros pour 5 heures de boulot* » a commenté la maire.

Vitesse : « *Il faut trouver quelque chose pour réduire la vitesse dans le village !* » a une nouvelle fois déclaré la maire. Une réflexion sur la mise en place ponctuelle d'un radar pédagogique rue de Clairefontaine s'est alors engagée entre les conseillers. « *Il faudrait le mettre pour les automobilistes qui descendent* » ont convenu les élus.

Réfection Pont de Chézy : « *Benjamin (le maçon de la commune sollicité pour un devis NDLR) n'a pas le temps* » a indiqué Jacqueline Picart. « *On va d'abord finir l'assainissement !* » a déclaré Alain Destouches.

Formation : une formation « Premiers Secours » sera dispensée sur la commune nouvelle. Ouverte aux habitants des 3 communes, elle coûtera 55€ et durera 7h00.

Calendrier 2016 : un calendrier « Commune nouvelle Vallées-en-Champagne » va être édité.

La séance a été levée à 20h50.

Une première mouvementée !



Le sapin de Noël dressé pour la première fois sur la place du village et décoré par les petits odoniens en aura vu de toutes les couleurs ! « *Nous allons voir comment il se comporte au bout d'une semaine* » avait indiqué un parent lors de l'installation.



Ce dernier faisant sans doute là référence à quelques incivilités susceptibles de se produire. C'était sans compter sur un tronc fragilisé et un vent tempétueux. Plus de peur que de mal. Malgré la perte de quelques plumes, le Roi des forêts s'est remis sur son pied et de ses émotions.

Le bon plan !

A partir du 1er janvier 2016, la réglementation concernant la protection des animaux de compagnie sera renforcée et de nouvelles obligations seront applicables pour encadrer la vente et l'élevage de chiens et de chats. L'objectif poursuivi par le ministère en charge de l'agriculture est double. Il s'agit d'une part de protéger nos animaux de compagnie en s'assurant de leur santé et leur bien-être dans les élevages dont ils proviennent et d'autre part de protéger les acquéreurs en leur assurant une traçabilité lors de l'achat de leur animal et ainsi participer à lutter contre les trafics.

Ce qui change :

- l'obligation pour un particulier de se déclarer éleveur dès la 1ère portée vendue,

- l'obligation d'immatriculation pour tous les élevages. Pour cela, l'éleveur devra préalablement faire une déclaration auprès de la chambre d'agriculture et obtenir un numéro SIREN,

- le renforcement des mentions obligatoires pour toute publication d'annonce de cession à titre onéreux. Le numéro de SIREN sera la condition de validation des petites annonces gratuites sur Internet. Et les acheteurs pourront eux-mêmes vérifier la validité du numéro SIREN.

- l'interdiction de vendre en libre-service tout animal vertébré.

Un trait d'union intergénérationnel

Le traditionnel Noël de la commune a rassemblé petits et grands dans une ambiance festive. Après une brève allocution de Jacqueline Picart, la maire du bourg, enfants, parents, aînés et habitants ont plongé dans l'univers rigolo-comico du clown Target.

En attendant la venue du Père Noël, tous ceux qui avaient répondu à l'invitation de la municipalité ont donc assisté aux facéties de Target rythmées par le sud axonais et bien fêteur Michel Douay. A l'issue du spectacle, l'assistance a accueilli comme il se doit le gros bonhomme rouge avec une barbe blanche pour la distribution des cadeaux aux enfants. Quant aux aînés, ils n'ont pas été oubliés. A l'initiative du Centre Communal d'Action Sociale, ces derniers ont reçu un beau sac de gourmandises.

Cerise sur la sucrerie ! Cette année, le moment de partage et de convivialité s'est terminé en chanson. En effet, une chorale d'enfants du village montée pour l'occasion a interprété « *Noël des enfants du monde* » de Jean Naty-Boyer. Dans les années 1960-1968, il fut avec Anne Sylvestre le premier qui composa réellement pour les enfants. Une belle manière de clôturer l'après-midi.

